

LETTRE AUX HABITANTS DE PANNESSIERES

Avec une participation anormalement faible, le scrutin du 15 mars a cependant permis à la liste unique d'être élue au premier tour, avec pour projet de poursuivre les travaux engagés, aussi bien du côté des finances que de l'entretien du patrimoine communal ou encore du développement raisonné de l'habitat. La crise du coronavirus étant passée par là, bien que Pannessières, à ma connaissance, n'eût pas à en souffrir autrement que par les conséquences du confinement, le nouveau Conseil Municipal n'a pu être installé qu'à la fin du mois de mai... Bien trop tard pour élaborer un bulletin municipal comme nous avons l'habitude de vous le proposer. Nous avons choisi de vous informer des affaires de la commune par le biais de cette simple lettre qui vous donnera l'essentiel de ces premiers mois 2020. Un bulletin plus conséquent paraîtra sans doute en fin d'année.

Une année puissamment marquée par la pandémie due au covid 19. Une année où l'ordre économique et social mondial se trouve bouleversé, sans que l'on connaisse encore aujourd'hui ni la fin de cette épidémie, ni toutes ses conséquences. A notre échelle, il est clair que l'on distingue déjà de nombreux préjudices : entreprises qui licencient du personnel et chômage en hausse, marasme des ventes de toutes sortes, exaspération et heurts plus nombreux entre les individus, sentiment d'insécurité lié aux (trop) nombreuses annonces et aux « informations » des réseaux sociaux ...

Mais pour assurer demain, il faut que la vie reprenne ses droits, y compris dans le fonctionnement de la commune. Ainsi, une courte cérémonie a pu avoir lieu devant le monument aux morts le 8 mai afin d'honorer la mémoire des disparus, victimes du nazisme.

L'achat des terrains Mouillard est cette fois chose faite, après de longues années d'attente du fait de la complexité de la succession de Monsieur Roger Mouillard. La commune va enfin bénéficier de la propriété de terrains constructibles, idéalement placés pour envisager l'édification de maisons à l'intérieur même du périmètre bâti du village, évitant peut-être ainsi les difficultés liées à la mise en place d'un lotissement excentré. Une étude de faisabilité sera lancée rapidement et les décisions prises quant à la place de la commune dans ce projet.

Malgré les promesses maintes fois réitérées, les travaux d'installation de la fibre ne sont pas terminés sur la commune. La ligne alimentant La Lième n'est pas encore posée et les habitations du village ne sont pas toutes éligibles. « On » évoque aujourd'hui la fin d'année pour enfin achever le chantier ...

Des études menées par le SIAAL sont en cours afin de reprendre complètement l'assainissement sur la commune avec la séparation des eaux usées et des eaux de pluie et la création d'une nouvelle lagune. Depuis plusieurs années déjà, la commune signale à l'organisme compétent le mauvais fonctionnement et le délabrement de la station. Il a fallu qu'elle déborde ce printemps pour que, à la suite de plusieurs interventions, une tranchée soit faite pour évacuer les eaux usées vers leur exutoire habituel. Il semble bien qu'aujourd'hui les eaux usées aillent presque directement se jeter dans le Solvan et que la lagune complètement engorgée ne joue plus son rôle ... Les travaux (mais lesquels ?) sont prévus pour 2021 ...

Le nouveau conseil définira au cours de l'été la priorité des travaux d'entretien à effectuer sur le village. Plusieurs pistes sont à l'étude : réfection des toitures du clocher de l'église et des annexes de la mairie, petits murets de soutènement en mauvais état sur plusieurs chemins, création d'un petit parking sur la partie supérieure de la rue du Haut afin de proposer quelques places aux riverains.

Le parking et l'abri créés à La Lième afin de protéger les écoliers qui prennent le bus scolaire seront opérationnels lors de la rentrée de septembre, la Région et le transporteur ayant enfin donné leur accord.

Les cartes jeunes.

Madame Gérard et Madame Arrigoni ont toutes deux proposé une animation lors des derniers jours du confinement : Un montage virtuel exposant les travaux de son groupe de peintres à distribuer sur le site (l'exposition du 8 mai n'ayant pu avoir lieu) pour Madame Gérard, un petit concert en plein air lors de la fête de la musique pour Madame Arrigoni. Malheureusement, du fait de raisons techniques pour la première et de soucis personnels pour la seconde, ces deux manifestations n'ont pu se réaliser. Qu'elles soient toutes deux remerciées pour leurs initiatives en ces moments où un peu de fraîcheur culturelle est la bienvenue.

Les élections municipales et leurs récents résultats ont sensiblement modifié le « paysage politique » au sein d'ECLA. Le scrutin du jeudi 16 juillet verra l'élection d'un nouveau président de la communauté d'agglomération et d'une nouvelle équipe de direction. Nous souhaitons vivement que les difficultés financières soient résolues et les aspirations des petites communes mieux entendues.

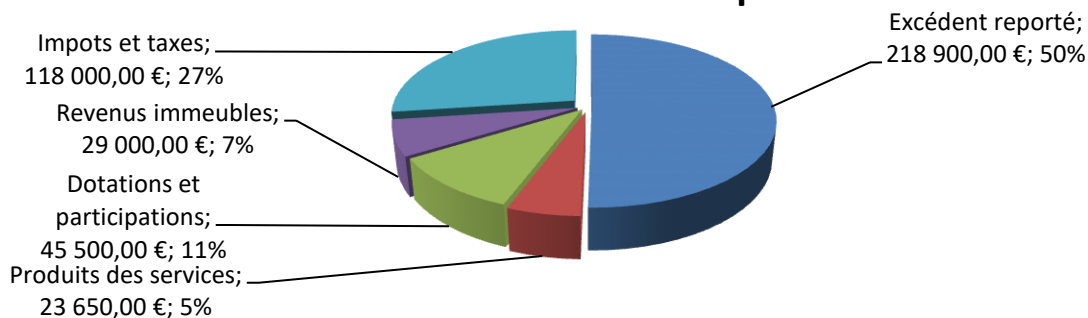
Nous avons tous une pensée pour Monsieur André Lafosse qui vient de disparaître. Que toute sa famille trouve ici nos plus sincères condoléances.

Nous vous souhaitons un bel été, avec l'espoir de ne pas subir une « rechute » du covid 19 en septembre, de nouvelles victimes et de nouvelles perturbations économiques et sociales.

BUDGET PRIMITIF 2020

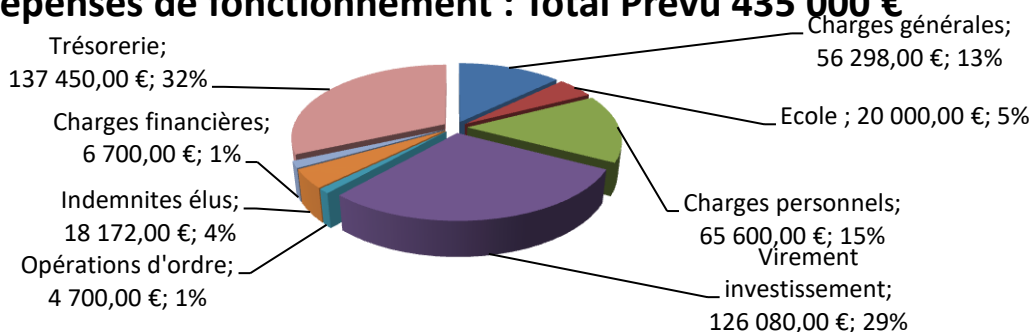
Recettes

de Fonctionnement : Total prévu : 435 050 €



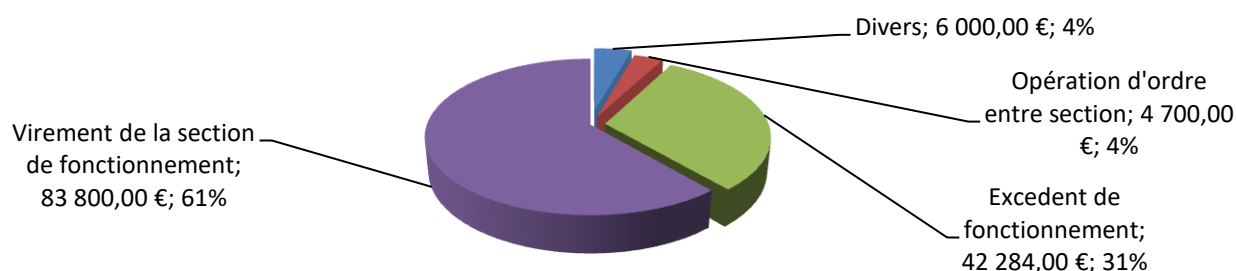
BUDGET PRIMITIF 2020

Dépenses de fonctionnement : Total Prévu 435 000 €



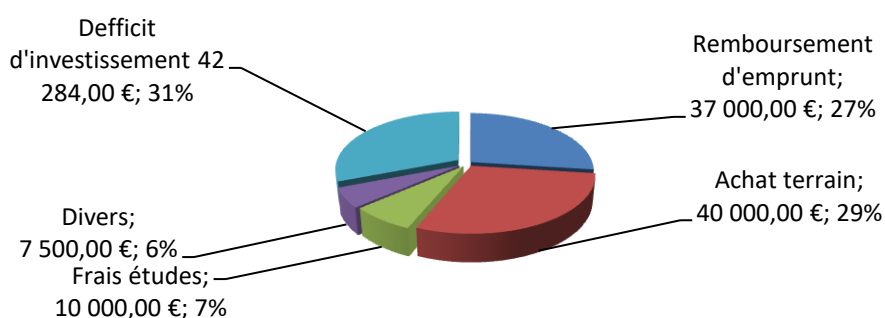
BUDGET PRIMITIF 2020

Recettes d'investissement : Montant prévu 136 784 €



BUDGET PRIMITIF 2020

Dépenses d'investissement : Montant prévu 136 784 €



Le vote du budget primitif est acquis. C'est un des actes importants du Conseil. Il permet de se projeter dans l'avenir, proche ou lointain de la commune. C'est une des premières décisions du nouveau conseil. Les graphiques de Jean-François permettent de visualiser la répartition des recettes et des dépenses envisagées pour 2020. Les principales difficultés résident dans la poursuite de la baisse des dotations de l'état (Pannessières est considérée comme une commune riche), ce qui entraîne une réduction sensible de nos recettes depuis plusieurs années. Jusqu'à quand pourrons-nous la compenser par une réduction des dépenses, certaines étant incompressibles ?

Le maire : M.Monnet